



Fait associatif et crise sanitaire : le fait associatif en situation de confinement ?

Note de synthèse rédigée par Laëtitia Lethielleux¹ et Bernard Petitgas²

Avant-propos

Les auteurs de cette note de synthèse tiennent à remercier tout particulièrement l'Institut français du Monde associatif (IFMA) pour l'organisation de ces rencontres ainsi que l'ensemble des participant.e.s des ateliers pour leurs interventions et témoignages. Les auteurs espèrent que ce un compte-rendu restitue fidèlement la qualité des échanges.

Contexte du colloque

Beaucoup d'associations ont dû adapter leurs activités en réponse à la crise sanitaire et à ses impacts multiples. Beaucoup sont également dans une situation de grande difficulté financière, et cherchent encore à s'organiser dans cette nouvelle configuration, qui appelle à une adaptation constante pour continuer d'exister et d'agir au fil de l'évolution des mesures gouvernementales et de la crise COVID-19-19. Beaucoup encore, traversent de graves difficultés à propos de leurs membres durement touchés aussi et cela interroge sur les effectifs, les actions à mener, et les pertes en richesses humaines et en créativité. C'est dans ce contexte que l'IFMA a souhaité organiser des rencontres entre les acteurs du monde associatif pour tenter de comprendre comment le fait associatif et l'engagement à faire association continuent-ils d'exister et sous quelles modalités : quel rôle jouent les associations ? Comment font-elles face à la crise que nous traversons ? Comment les associations se pensent-elles entre l'urgence du temps présent et la pérennité de leur organisation au long cours ? En quoi cette crise fragilise le fait associatif ?

Organisation

Pour répondre à ces interrogations, l'IFMA a choisi d'organiser une réflexion en 2 temps : une session en plénière le 1^{er} juin 2021 suivis de 4 ateliers thématiques d'une durée de 2 heures

¹ Laëtitia Lethielleux : maître de conférences en sciences de gestion, habilitée à diriger des recherches, directrice de la chaire Economie Sociale et Solidaire à l'Université de Reims, Champagne-Ardenne et membre du Laboratoire REGARDS. Membre du Comité scientifique de l'Institut, elle travaille sur la gestion des ressources humaines dans les organisations de l'ESS, les stratégies des organisations de l'ESS et sur le droit du travail.

² Bernard Petitgas : est sociologue associé au laboratoire CERReV de l'université Caen Normandie. Il est, au titre de son travail sur le fait associatif en milieu confiné (EHPAD, hôpitaux psychiatriques, prisons), lauréat de l'appel à projets de recherche 2019 sur le fait associatif de l'Institut français du Monde associatif, avec qui il pilote la démarche de réflexion collective sur le fait associatif en confinement faisant l'objet de ce séminaire.

du 7 au 10 juin. Ce colloque a permis de réunir 110 participants sur l'ensemble du colloque. Compte tenu du contexte sanitaire, l'intégralité du colloque et des ateliers se sont tenus en distanciel.



Les échanges ont été structurés autour de 4 axes animés par Bernard Petitgas et Laëtitia Lethielleux en présence d'acteurs du monde associatifs (Président.e.s/ salarié.e.s/ bénévoles) et de chercheur.e.s :

- atelier 1 « Engagement associatif formel »
- atelier 2 « Engagement informel et initiatives citoyennes »
- atelier 3 « Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif »
- atelier 4 « Autonomie et vulnérabilité des individus »

L'objectif de cette note est de rendre compte des échanges qui sont ressortis au cours de ces différents moments afin de comprendre comment le monde associatif a pu évoluer.

Atelier 1 « Engagement associatif formel »

Ce premier atelier avait pour objectif de réfléchir sur les réalités auxquelles ont été confrontées les associations au regard de la crise sanitaire et sur les effets produits sur leur organisation et leur projet. 19 personnes ont participé à cette rencontre.

Les échanges se sont centralisés autour d'une problématique centrale : **Comment poursuivre l'activité ?** Pour répondre à cette question, les développements ont porté sur la définition des frontières entre le formel et l'informel (1), sur la capacité de résilience et d'innovation des associations (2) ainsi que les modes de coopération (3).

1/ La définition des frontières entre formel et informel (avec une prédominance actuelle de l'informel)

Même si le débat entre formel et informel ne date pas de la crise de la Covid-19, la crise sanitaire a contraint à la réalisation d'une introspection. Globalement, on a vu apparaître un accroissement des échanges informels entre bénévoles et salariés mais formalisés au moyen des applications internet afin d'éviter une démobilité des bénévoles. Les témoignages recueillis ont permis de mettre en avant des initiatives très concrètes, pour garder le lien avec le public, comme la création d'une gazette dans une association. La crise sanitaire a accéléré les rencontres inter-associatives en vue de s'adresser au monde institutionnel. Elle a aussi montré la vulnérabilité du monde associatif et l'émergence de nombreuses initiatives citoyennes. L'approche se veut plus territoriale. En sortant de l'ancien cadre formel, les associations vont chercher à être plus innovantes dans leurs relations avec leurs partenaires.

Les participants ont tenté de distinguer ce qui relève du formel et de l'informel dans les associations (tableau 1) :

Tableau 1 : Distinction Formel et Informel dans les associations

Formel	Informel
<ul style="list-style-type: none">• Projet associatif• Institutionnalisation (le cadre juridique)	<ul style="list-style-type: none">• Les relations bénévoles- salariés• Les initiatives citoyennes• Laisser la place à la sérendipité dans les associations

La crise sanitaire actuelle a mis en lumière les actions des associations qui espèrent une plus grande reconnaissance des institutions publiques.

A court terme, les outils numériques ont maintenu du lien social entre bénévoles et salariés mais ils représentent également une source d'inquiétude pour les associations dans un futur proche : le risque d'une baisse de subventions du fait de leur déploiement et de la nécessité de modifier leurs pratiques.

2/ La capacité de résilience et d'innovation des associations

La période a vu une effervescence d'innovations comme le développement de la solidarité citoyenne pour garder le lien social. Les engagements sont souvent ponctuels et sans recherche de lien direct avec le projet associatif lui-même (exemple : la création de plateforme numérique centrée sur le ponctuel et le court-terme comme Benenova).

La résilience dépend de la capacité d'ouverture, de réflexivité des associations pour se réinventer. Les participants ont souligné la nécessité de créer des « espaces collaboratifs » à cet effet en évitant une formalisation ou rigidité nuisible à l'innovation. L'exemple de l'association « Bandes de Sauvages » a été cité comme un format où tout est possible et rien n'est impossible ou encore celui des FRMJC³ avec le lancement des « cafés parents ». Toutefois, des questionnements demeurent quant à l'organisation de la gouvernance associative et son manque d'ouverture sur cette période de crise. Parmi les solutions proposées, une plus grande diversification des bénévoles (notamment en favorisant l'inclusion de nouveau public) est ressortie comme une piste à explorer.

3/ La coopération inter-associations

Les participants de l'atelier 1 s'accordent pour avancer que la coopération inter-associations est à géométrie variable selon le niveau géographique (national/régional/local) et le secteur d'activité. Elle devient une nécessité au niveau national (du fait d'un besoin de formalisation plus fort) et reste plus facultative au niveau régional (sauf pour répondre à un appel à projet). Même si les coopérations se sont multipliées pour l'accès à des ressources (gel...), la Covid-19 n'a pas changé fondamentalement les choses.

Atelier 2 « Engagement informel et initiatives citoyennes »

Dans le prolongement du premier atelier, ce deuxième atelier a conduit à questionner la pluralité des engagements informels à s'associer aux projets et aux formes d'organisation. 15 personnes ont assisté à cette session.

1/ Le développement des formes d'engagement informel

Les participants ont souligné le développement des formes d'engagement informel. Il pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs comme le caractère générationnel (investissements spontanés des jeunes sur cette période), la découverte du bénévolat (entraînant une vision différente de l'association et des innovations d'action). Parmi les exemples cités, l'aide apportée aux étudiants en situation de précarité est particulièrement éclairante. Les actions mises en place ne sont pas venues des personnes en situation de précarité mais d'autres qui se sont rendues compte de ce problème. Les réseaux sociaux ont permis de développer ce mouvement et d'organiser les collectes et distribution.

Certains participants ont constaté une certaine radicalité de ces engagements informels (notamment dans les milieux artistiques fortement affectés par la crise sanitaire ou pour les revendications écologiques) et sans pour autant constituer de mouvements durables.

³ FRMJC : fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture

Cette diversité des formes d'engagements invite à un effort de clarification des termes entre formel et informel mais aussi sur la notion même de fait associatif. La crise sanitaire a mis en exergue une compréhension hétérogène de ces concepts avec l'apparition d'un mouvement associationniste qui veut émanciper le peuple (approche plus radicale) et un fait associatif plus caritatif-philanthropique qui veut travailler avec « l'Etat social » (avec ou à côté). Ces phénomènes ont conduit des collectivités (en milieu rural plus précisément) à essayer de réguler et coordonner les initiatives citoyennes pour répondre au mieux aux besoins.

2/ La coproduction, la coaction pour quelles innovations ?

Dès lors en quoi ces initiatives ont favorisé l'innovation dans le faire « association » ? Il ressort des discussions que les outils numériques ont apporté une formalisation des réflexions, permettant ainsi une capitalisation des connaissances. En milieu rural, la crise sanitaire a, par la force des choses, amené à renforcer le maillage inter-associatif local pour plus de réactivité et transversalité vis-à-vis des politiques publiques. Il est ressorti un processus vertueux de la coopération (figure 1) pour améliorer la prise en compte de la participation citoyenne. Ce processus invite, à nouveau, à réinterroger l'organisation de la gouvernance associative comme outil d'interaction avec son écosystème.

Figure 1 : Processus de co-production de la connaissance citoyenne :



3/ Les nouvelles formes de solidarités et leurs effets sur les associations

Les caractéristiques de ces nouveaux élans de solidarité (solidarités démocratique-associationnisme et solidarité philanthropique) interrogent quant à leur durabilité, pérennité car, par essence, les initiatives citoyennes sont spontanées et éphémères. Elles deviennent formelles lorsque le besoin perdure. Ces nouvelles formes de solidarités conduisent à repenser le monde associatif. Ne traduisent-elles pas une certaine défiance vis-à-vis des associations et le besoin de s'organiser différemment, de penser un autre projet associatif ? Il convient, cependant, de revenir sur la définition même de l'initiative citoyenne qui n'est pas forcément synonyme d'engagement citoyen. Le thème de la citoyenneté a été largement mis en avant des années 1980 aux années 2000 et on observe un glissement de la citoyenneté vers le bénévolat, éloigné du militantisme.

La crise sanitaire peut alors être considérée comme un révélateur et un accélérateur de transformation pour le monde associatif (pour plus d'institutionnalisation mais aussi l'occasion d'une vraie rencontre avec l'Etat social qui s'essouffle). Cette crise questionne les nouvelles formes de participation avec les collectivités, la représentativité et la reconnaissance du monde associatif.

4/ Le retour de l'associationnisme ?

Les mobilisations se transforment vers plus de pragmatisme : l'envie de transformer la société mais par des canaux moins idéologiques. Avec la crise de la Covid-19, on a observé une mise à l'écart des bénévoles fragiles et des seniors, l'émergence d'un « bénévolat de développement local » (plus de jeunes et de femmes souvent mères de famille) et l'utilisation massive du numérique appuyant le développement de l'engagement informel. Ces évolutions vont certainement conduire à renouveler les moyens de communication comme la création d'une plateforme numérique pour faciliter le fonctionnement d'un système d'échange local (SEL).

Atelier 3 « Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif »

Dans le cadre de ce troisième atelier, les discussions ont porté sur les temporalités et leurs effets sur le fait associatif. Cet atelier a accueilli 17 participants.

Quatre formes de temporalités ont été abordées.

1/ Temporalité et urgence

Les participants ont souligné la présence d'un phénomène de sidération pour les petites structures contrairement aux grandes associations qui ont mieux réussi à s'adapter. Le premier confinement, comme pour la plupart des entreprises, a nécessité une réactivité importante pour éviter une trop grande désorganisation. Ce fut l'occasion pour beaucoup de professionnels de partager entre eux, de développer leur capacité à partager de l'expérience à distance. La deuxième période de confinement a donné lieu à des réorganisations. Pour les petites associations, les confinements ont conduit à une accélération du passage au numérique. Désormais, un accompagnement est nécessaire pour poursuivre cette évolution.

Il ressort de la plupart des témoignages un sentiment de perte de sens, de confort au travail, une difficulté à se projeter dans l'avenir et l'inquiétude de pouvoir faire revenir les bénévoles. Comme la précisé l'un des intervenants, quel sens de faire travailler une chorale masquée en l'absence de public ?

2/ Temporalité et bénévolat

Avec la crise de la Covid-19, des effets controversés sont observables sur le bénévolat. D'un côté, les participants ont soulevé une diminution du nombre de bénévoles par rapport à 2019 avec une crainte de voir apparaître du « télébénévolat », une difficulté d'appropriation de l'outil numérique (avec un risque de fracture générationnelle) et à gérer les injonctions contradictoires. Ils soulignent la présence d'un « bénévolat de gouvernance » avec un fonctionnement dégradé et un débat trop exclusif. En effet, le président.e se trouve dans une position de force malgré lui/elle du fait de la difficulté à organiser des débats démocratiques à distance.

D'un autre côté, cette période a aussi permis une réflexion quant au partage des tâches, un accroissement de la formalisation et de l'écrit (rendu indispensable avec l'utilisation massive des outils numériques) et une extension des maillages coopératifs pour l'élaboration de futures collaborations (ex : projet de tiers-lieu). La phrase de l'un des participants résume bien la situation en indiquant que la pandémie a arrêté notre « temporalité de routine ».

3/ Temporalité et salariat

Les réalités sont inégales selon les associations (secteur d'activités et lieu). Il reste difficile de mesurer le travail réalisé dans un contexte immatériel. Comme pour le bénévolat, cette période a été également synonyme de quête de sens pour les salariés et un attrait pour les actions concrètes et pragmatiques. Il a été noté un regain d'intérêt pour certaines fonctions et un désintérêt sur les actions de coordination.

4/ Temporalité et capacité de résilience des associations

Les associations du secteur culturel ont été particulièrement affectées et sont un bon exemple de la capacité de résilience des associations. Passer le temps de la sidération, elles ont su innover en inventant un nouveau rapport au public. Ce fut également un temps pour repenser le rôle des artistes et prendre conscience de l'importance de la culture dans nos vies.

Pour conclure sur ce troisième atelier, même s'il est trop tôt pour savoir s'il y aura un avant et un après Covid-19, on note déjà une prise de conscience de l'importance du local vu comme une solution plus viable et plus rapide pour gérer les situations d'urgence. Les associations se sont retrouvées face à une contradiction : une accélération du temps alors que parallèlement, il est primordial de se poser pour agir. Enfin, il ressort des débats que la mobilisation accrue des salariés comme des bénévoles a provoqué une grande fatigue et une usure professionnelle même s'il existe la satisfaction du travail accompli.

Atelier 4 « Autonomie et vulnérabilité des individus »

Ce quatrième et dernier atelier propose d'approfondir les termes d'autonomie et de vulnérabilité. La crise de la Covid-19 a entraîné une hausse de la précarité et a conduit les associations à réfléchir à d'autres possibilités d'accompagnement individualisé. Cette thématique a réuni 14 participants.

1/ Précarité et accompagnement personnalisé

La Covid-19 a créé deux catégories de fragilité. La première concerne les « anciens » qui sont en difficulté dans cet univers informel et dématérialisé. La seconde vise les personnes bénéficiaires du RSA, en grande difficulté économique et sociale, pour qui le confinement a accentué le sentiment d'enfermement. Il est important que chacun.e redevienne acteur.trice de sa vie pour sortir de cette vulnérabilité. Il a été observé le déploiement d'une solidarité de proximité densifiée (dons de gel/ tablettes/ et des liens territoriaux durables, chaînes de solidarités). La solidarité s'est organisée avec les familles et les usagers (renforcement des liens et nouvelles perceptions des uns et des autres/ établissement de protocoles avec les familles).

Parallèlement, quelques collectivités ont demandé la restitution d'une partie des subventions accordées à des associations sur leur territoire... démarche perçue, selon les intervenant.e.s comme la démonstration de l'absence de reconnaissance et de valorisation du monde associatif.

2/ Agilité des associations et capacité à innover

Face aux besoins de la société civile, les participants ont mis en avant de nombreux exemples mettant en avant la plasticité des associations pour monter rapidement de nouveaux projets comme celles qui ont, lors du confinement, participé à la fabrication de masques en tissu, blouses...

Les financements publics ont été, dans la grande majorité, maintenus en gardant comme année de référence l'activité de l'année 2019 dès lors que l'association dispose de la personnalité morale (déclaration en préfecture).

Face à la créativité et la rapidité de réaction du monde associatif, comment expliquer que ces différentes initiatives, coopérations territoriales, réseaux informels ne sont pas apparus plutôt ?

Liens utiles pour aller plus loin :

-  Le webinaire du 1er juin 2021 (tables rondes en plénière)

Thématique 1 « Engagement associatif formel »

- European Civic Forum (2021, 3 juin). The French “Separatism” Bill raises concerns for rights and civil liberties: The EU Commission must question France [lettre ouverte]
- Cottin-Marx, S. (2020). Les relations de travail dans les entreprises associatives. Salariés et employeurs bénévoles face à l’ambivalence de leurs rôles. *La Revue de l'Ires*, n°101-102(2), 29-48.

Thématique 2 « Engagement informel et initiatives citoyennes »

- Haut Conseil à la vie associative. (2017). *Favoriser l’engagement des jeunes à l’école - Pour une citoyenneté active.*
- Haut Conseil à la vie associative. (2020). *Les enjeux d’une mobilisation citoyenne à l’épreuve de la COVID.*
- Haut Conseil à la vie associative. (2020). *Avis du Haut Conseil à la vie associative concernant le projet de loi confortant les principes républicains.*
- Laville, J. L., Coler, P., & Henry, M. C. (2021). *Quel monde associatif demain ?* Eres.
- Charhon, F. (2021, 11 mai). *L’activité philanthropique en question.* Chroniques philanthropiques (Carenews).
- Charhon, F. (2021, 30 mai). *[TRIBUNE] Le bénévolat un des piliers essentiels de la philanthropie.* Chroniques philanthropiques (Carenews).
- Dacheux, E. (2020). La connexion numérique ne favorise pas la délibération, elle menace la démocratie. *Terminal*, 128.
- Dacheux, É., & Goujon, D. (2020). *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie : Les enjeux du délibéralisme (Sociologie Economique) (French Edition).* ERES.
- OLD’UP. (2020). *Confinement : 5 385 Vieux prennent la parole !*
- Site web de La Quadrature du Net

Thématique 3 « Temporalités des effets de la crise sur le fait associatif » :

- Cassaigne, B. (2007). Le temps des associations. *Revue Projet*, 298, 21-27.
- Simonet, M. (2018). Travail gratuit : la nouvelle exploitation ? (Textuel idées débats) (French Edition). TEXTUEL.
- Mémoires de confinement. Initiative lancée par les Archives des Vosges et reprise par de nombreux centres d’archives partout en France.
- Vinot, D. [; Flex ; TV ; - ; La ; pause ; café ; du ; Web ; !]. (2021, 27 mars). La courbe du deuil appliquée à notre situation [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=MAXqndWmX0g>
- INSTITUT COVID-19 AD MEMORIAM

Thématique 4 « Autonomie et vulnérabilité des individus »

- FING. (2021, 11 juin). Restitution de l'expédition « Numérique tous risques » [Vidéo]. Youtube.
- Interview réalisée par Arnaud Morange auprès de personnel en EHPAD. (2020). [Vidéo].
- Circulaire n° 6166/SG du 6 mai 2020 : Mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des subventions publiques au sens de l'article 9-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, attribuées aux associations, pendant la crise sanitaire.